

N°20

juillet-août-septembre 2026
smictom-fontainebleau.fr

SMICTOM & VOUS

La lettre d'information
du SMICTOM de la Région
de Fontainebleau



J'ai le plaisir de vous retrouver pour ce 20^{ème} numéro de la lettre d'information « SMICTOM & vous » dédiée à l'actualité du SMICTOM de la Région

de Fontainebleau. Au printemps, la gouvernance du syndicat, tout comme les membres du comité syndical, ont été installés. Les 82 délégués élus m'ont renouvelé leur confiance et je les en remercie une nouvelle fois.

Pour cette nouvelle mandature, de nombreux sujets nous attendent collectivement, dont le développement du tri à la source des biodéchets, qui doit se poursuivre, mais aussi la progression de la qualité de tri au sens large.

Le 9 juillet dernier, les nouveaux délégués du SMICTOM se sont

rassemblés lors d'une matinée d'information pour mieux connaître le syndicat, prendre connaissance de toutes ses actions et saisir l'étendue des missions. Un temps utile qui a permis aux élus locaux que nous sommes d'échanger, entre autres, sur les besoins et les attentes des habitants en termes de gestion des déchets.

La préservation de notre planète et de l'environnement est l'affaire de tous. Tout le monde a un rôle à jouer et nos modes de consommation font partie de nos leviers d'action. Aujourd'hui, la filière du réemploi textiles est en pleine crise. Les quantités explosent et la qualité n'a jamais été aussi mauvaise rendant presque impossible leur réutilisation ou valorisation. Nous devons repenser nos habitudes de consommation : acheter moins, allonger la durée de vie de nos

vêtements, puis donner autour de soi dès que cela est possible.

Pour découvrir une multitude de solutions, continuer de faire évoluer nos pratiques et agir concrètement, je vous donne rendez-vous lors des prochains événements organisés par notre syndicat, notamment la 19^{ème} édition du festival Terre Avenir à la rentrée, mais aussi la 8^{ème} édition de l'opération #ForêtBelle, journées citoyennes de ramassage de déchets dans la nature, décalée cette année au mois de septembre.

D'ici là, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Bonne lecture,

Pascal GOUHOURY
Président du SMICTOM
de la Région de Fontainebleau

Les prochains rendez-vous à ne pas manquer

C'est le moment de les inscrire dans l'agenda !

Festival Terre Avenir

12 et 13 septembre
Moret-Loing-et-Orvanne

Le SMICTOM de la Région de Fontainebleau vous invite à célébrer la 19^{ème} édition de son Festival Terre Avenir. Pour cette nouvelle édition, l'événement éco-local mettra en lumière la santé et l'environnement.

infos www.smictom-fontainebleau.fr/festival-terre-avenir



#ForêtBelle

26 et 27 septembre
partout sur le territoire

Depuis 8 ans, le SMICTOM de la Région de Fontainebleau organise les journées citoyennes #ForêtBelle dédiées au nettoyage de la forêt et de nos villages. Cette année, exceptionnellement, l'événement a été reporté au mois de septembre en raison des élections municipales du mois de mars. De nombreux ramassages sont organisés autour de chez vous, dont une opération « coup de poing » sur la route départementale 607 entre Fontainebleau et La Croix du Grand Veneur. Prêts à relever le défi ?

infos www.smictom-fontainebleau.fr/foret-belle/



NOUVELLE MANDATURE, NOUVEAU COMITÉ

INSTALLATION DES NOUVEAUX ÉLUS



Le 12 mai dernier, le Comité syndical du SMICTOM de la Région de Fontainebleau a élu sa nouvelle gouvernance pour les six prochaines années. Pascal GOUHOURY, Maire de Samoreau et Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a été réélu Président. Les Vice-Présidents de votre syndicat sont :

- 1^{er} Vice-président en charge de la prévention des déchets : Dikran ZAKEOSSIAN, Maire de Moret-Loing-et-Orvanne et Président de la Communauté de communes Moret Seine et Loing
- 2^{ème} Vice-présidente en charge des finances : Véronique FEMENIA, Maire de Saint-Martin-en-Bière et 2^{ème} Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

- 3^{ème} Vice-président en charge de la qualité du tri et de l'optimisation de la collecte : Thibault FLINÉ, Adjoint au Maire de Fontainebleau, Vice-Président du SMITOM-LOMBRIC
- 4^{ème} Vice-Présidente en charge du tri à la source des biodéchets : Caroline DESTORS, Adjointe au Maire de Thomery

Par la même occasion, l'assemblée délibérante a été renouvelée (75% de nouveaux délégués). Afin de faciliter leur prise de fonction, les agents du SMICTOM ont travaillé à l'organisation d'une demi-journée d'informations qui s'est déroulée le 9 juillet dernier à Moret-Loing-et-Orvanne. L'occasion pour le Président et les services du SMICTOM de présenter le syndicat, ses missions, ses compétences, son organisation et ses actions.

DES SUIVIS DE COLLECTE ORGANISÉS DANS TOUTES LES COMMUNES

CHANGEMENT DES BACS JAUNES EN SITUATION DE DÉBORDEMENT SYSTÉMATIQUE

Depuis le mois de mars 2025, nos services ont étudié les incidences de la nouvelle organisation de la collecte. D'une manière générale, nous pouvons affirmer que les habitudes sont prises et que la transition est réussie. Il reste toutefois quelques difficultés, notamment la capacité des bacs jaunes qui s'avère insuffisante pour 8,6% des foyers. Les agents du SMICTOM ont en effet observé le niveau de remplissage des bacs présentés à la collecte, adresse par adresse, afin d'avoir une vision réelle de la capacité de stockage des emballages, foyer par foyer.

Ces suivis de collecte ont permis d'initier au printemps 2026 une grande campagne de changement des bacs jaunes dont la capacité a été identifiée comme insuffisante (débordement systématique). Cette campagne se poursuivra tout au long de l'année. Concrètement, il s'agit de proposer aux habitants dont le bac jaune déborde, un bac de plus grande contenance. Si vous rencontrez vous-mêmes des difficultés de stockage de vos emballages et papiers, nous vous invitons à **contacter le standard au 0800 133 895** pour étudier ensemble les solutions.

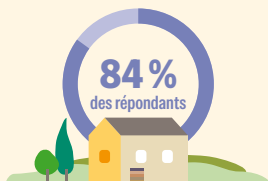
Tri des biodéchets : tous concernés

Premiers retours sur l'enquête menée depuis 6 mois

En novembre 2025, le SMICTOM lançait une grande enquête sur le tri des déchets alimentaires et des végétaux auprès des habitants. Cette enquête s'est achevée au mois de juin 2026 et les résultats sont à présent en cours d'étude.



estiment que le tri des déchets alimentaires est un geste important ou essentiel.



disposant d'un jardin pratiquent le compostage. En habitat collectif, ce pourcentage tombe à 41%.



équipés d'un composteur du SMICTOM en sont satisfaits.

75 % de ceux qui n'ont pas accès à une solution de compostage partagé dans leur quartier déclarent qu'ils l'utiliseraient si c'était le cas.



85 % ont déjà entendu parler de la collecte des déchets alimentaires en point d'apport volontaire (borne collective), mais seulement 19 % déclarent les utiliser.



1500
RÉPONDANTS

Ces premiers chiffres nous montrent déjà que le sujet du tri à la source des biodéchets a fait du chemin depuis l'entrée en vigueur de la loi le 31 décembre 2023. L'analyse approfondie de ces résultats en cours d'année viendra alimenter la feuille de route de votre syndicat de collecte en matière de déploiement de solutions de tri. En dehors de cette enquête, nos services restent toujours preneurs de vos retours, quels qu'ils soient. Sur les manifestations locales sur lesquelles nos agents sont présents, ou par l'intermédiaire de notre site internet :

www.smictom-fontainebleau.fr/nous-contacter

LE COMPOSTAGE PARTOUT ET POUR TOUS

CETTE PRATIQUE, VERTUEUSE À TOUT POINT DE VUE, CONTINUE À SE RÉPANDRE

Au-delà de l'accompagnement au compostage individuel (à la maison) et du compostage collectif (dans votre résidence et/ou sur votre lieu de travail), le SMICTOM accompagne également de plus en plus d'établissements publics dans la mise en place de ce dispositif de tri. Dernier projet en date : la cantine du groupe scolaire Alexandre Chevier, situé à Veneux-Les Sablons (Moret-Loing-et-Orvanne). Le site de compostage

collectif, déjà en place depuis plusieurs années sur le stade scolaire à la demande de l'AMAP L'Aneth, accueillera dès la rentrée 2026 les déchets de



cuisine issus de la préparation des repas de la cantine. Les élèves seront chargés de transporter les bio-seaux et de les vider dans les composteurs, sur le chemin du retour en classe. Un nouvel exemple montrant qu'il est possible, grâce à une volonté collective et une organisation adaptée, de détourner ces déchets (constitués à 80% d'eau) de la poubelle d'ordures ménagères et donc, de l'incinération.

UNE SOLUTION COMPLÉMENTAIRE AU COMPOSTAGE : LA COLLECTE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

LES BORNES DÉPLOYÉES DANS NOS COMMUNES REÇOIVENT DE PLUS EN PLUS D'APPORTS

L'utilisation des bornes d'apport volontaire pour nos déchets alimentaires est en progression : + 25% des tonnages (en 2025, par rapport à 2024) et un taux de remplissage moyen de 35,22%. Un geste de tri très utile puisque ces biodéchets viennent alimenter le méthaniseur de Moret-Loing-et-Orvanne, qui lui-même produit le biogaz qui avitaille notre flotte de véhicules ! Ces nouveaux camions en circulation depuis la fin d'année 2025 offraient déjà de nombreux avantages : zéro fumée, zéro émission de particules

fines, des émissions de CO₂ réduites de 80%, un niveau sonore deux fois inférieur à celui d'un modèle diesel équivalent...

À présent, avec leurs illustrations aux couleurs vives, ils ont aussi pour mission de colorer nos rues et ruelles et de nous rappeler l'importance du tri de nos biodéchets.

Une illustration concrète du principe d'économie circulaire : les déchets produits localement deviennent une ressource énergétique au service du territoire !



LA FILIÈRE DU RÉEMPLOI TEXTILE EN PLEINE CRISE

**JAMAIS LES FRANÇAIS N'ONT CONSOMMÉ AUTANT DE VÊTEMENTS NEUFS...
ET D'AUSSE PIÈTRE QUALITÉ**



Depuis plusieurs mois, les structures en charge de la collecte et du tri des vêtements de seconde main alertent sur la crise qu'ils traversent. Surconsommation, baisse de qualité des produits, tarissement des marchés internationaux...

Sur l'ensemble des vêtements triés chaque année, 57% sont réutilisés en France ou en Europe pour finir en chiffons d'essuyage ou en combustibles solides. Faute d'une industrie du recyclage performante, le reste est envoyé à l'export, mais même ce débouché commence à se tarir. Au bout du compte, les textiles s'entassent et les Français renoncent de plus en plus à trier leurs vieux vêtements : 70% d'entre eux finissent dans les ordures ménagères (source Refashion).

Si la filière est sous tension, c'est aussi parce que jamais autant de vêtements neufs n'ont été achetés. En 2024, ce sont

3,5 milliards de pièces neuves en France, soit 10 millions d'articles par jour. Et cela se répercute sur la collecte qui est passée de 200 000 à 290 000 tonnes en cinq ans, selon les chiffres de Refashion.

COMMENT AGIR À NOTRE NIVEAU ?

- ✓ Se poser les bonnes questions avant d'acheter : en ai-je vraiment besoin ? (spoiler : la réponse est souvent non)
- ✓ Allonger la durée de vie de ses vêtements, en les entretenant et en les réparant.
- ✓ Avant de jeter, penser au réemploi : don ou revente, peut-il encore servir à quelqu'un ?
- ✓ Trier et recycler : apport en borne ou en déchèterie.

Ce qui finit dans les bornes, ce sont de plus en plus de vêtements de l'ultra fast fashion, à faible valeur, qui ne pourront être ni recyclés ni revendus. Cela appauvrit le modèle de l'économie sociale et solidaire (seulement 15 à 30% des dépôts peuvent désormais être proposés à la vente) et se répercute sur l'ensemble de la chaîne. Avant que la filière ne traverse cette crise sans précédent, les acteurs de collecte et de tri textile se finançaient en récupérant les vêtements et chaussures en bon état qu'ils pouvaient revendre dans leurs magasins ou exporter à l'étranger.

Cette situation a atteint un point de rupture au mois de juin. Le Relais, qui assure 40% de la collecte textile nationale, a annoncé la suppression de près de 4 300 conteneurs sur les 20 500 déployés en France, ce qui se traduit dans nos communes par le retrait de 23 bornes sur les 62 que compte notre territoire. Pour savoir si votre borne habituelle est concernée, rendez-vous sur notre site :

infos www.smictom-fontainebleau.fr/arret-collecte-textiles-juin-2026

Le SMICTOM de la Région de Fontainebleau demande aux usagers concernés de ne pas déposer de sacs au pied des bornes et d'effectuer les dépôts de vêtements usagés en déchèterie, afin qu'ils puissent continuer d'être valorisés.



CONTACT

SMICTOM de la Région de Fontainebleau
Syndicat de collecte des ordures ménagères

Votre bac est cassé ?
Un doute sur les consignes de tri ?
Une question sur la collecte, ou le compostage ?

0800 133 895 Appel gratuit

www.smictom-fontainebleau.fr

@smictomfontainebleau

ALLO DÉCHETS

Service de collecte des encombrants

Les habitants n'ayant pas accès à la déchèterie pour des raisons de mobilité peuvent faire appel au service Allo Déchets. Renseignements ou rendez-vous :

01 64 23 35 54 Service Allo déchets

allodechets@association-impact.fr



www.lasolutioncestvous.fr/les-courses/vetements/